



L'Echo Blanc-Bourgeois

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATIONS

Site de la Commune : www.mairie-bourgblanc.fr

☎ 02 98 84 58 13 Courriel : mairie@bourg-blanc.fr

Pour toute parution dans l'écho : echo@bourg-blanc.fr

Horaires de la mairie : du lundi au jeudi : 8 H 30 à 12 H & 13 H 30 à 17 H 30, vendredi : 8 H 30 à 12 H & 13 H 30 à 17 H, samedi 9 H à 12 H.

Horaires de l'agence postale communale : du lundi au vendredi : de 8 H 30 à 12 H, le samedi de 9 H à 12 H.

Vie municipale - Buhez ar gomun

Médecin : 15

Sapeurs Pompiers : 18 ou portable 112

Gendarmerie : 17 ou 02 98 40 41 05

Permanences des Élus

• **Bernard GIBERGUES (Maire)**

Jeudi de 14 H à 16 H & le samedi de 9 H 30 à 11 H 30 sur RDV.

• **Stéphane BERGOT (urbanisme & aménagement urbain)**

Jeudi de 14 H à 16 H sur RDV.

stephane.bergot@bourg-blanc.fr

• **Marie-Françoise MITH (associations, culture, tourisme, fleurissement, patrimoine)**

Mardi de 10 H à 12 H sur RDV.

marie.mith@bourg-blanc.fr

• **Claude HABASQUE (bâtiments, travaux, sport)**

Vendredi de 16 H à 18 H

(sur RDV à partir de 17 H).

claud.habasque@bourg-blanc.fr

• **Sandra LE MESTRE (vie scolaire, finances)**

Jeudi de 14 H à 16 H sur RDV

sandra.le-mestre@bourg-blanc.fr

• **Hervé MARCHADOUR (aménagement rural, réseaux, environnement)**

sur RDV.

herve.marchadour@bourg-blanc.fr

• **Evelyne PAGE (action sociale, personnes âgées)**

Samedi de 10 H à 12 H sur RDV.

evelyne.page@orange.fr

Mémento

• **Pharmacie de garde** ☎ 32 37

• **Cabinets infirmiers :**

QUINTRIC / MASSON / COAT

☎ 06 08 91 21 97

PAUBET / DUDEY / TOURNELLEC

☎ 02 98 84 57 17 / 06 45 78 58 25

HUCHET / PAUL ☎ 06 84 48 13 91

• **ALSH** ☎ 09 64 44 10 48

• **Halte-garderie "Petit Ours & Compagnie"**

☎ 02 98 84 46 05. halte-petitours@orange.fr

• **Médiathèque** ☎ 02 98 84 54 42. Mardi : de 16 H 30 à 19 H, mercredi : 10 H - 12 H & 14 H - 17 H 30, samedi 10 H - 12 H et 14 H - 16 H.

(fermeture exceptionnelle le 16/10)

• **Astreinte eau / assainissement CCPA**

☎ 06 08 41 49 75

• **Taxi de l'Iroise** ☎ 06 80 06 17 00



TRAVAUX. ➤ **Chemin des 3 Chênes et Allée de Prat ar Zarp** : travaux d'aménagement de voirie. La route sera barrée (sauf riverains) **jusqu'au 28 février**. Une déviation sera mise en place par le chemin menant à la placette et l'allée de Prat ar Zarp. ➤ **Rue d'Oues-sant** : travaux d'aménagement de voirie. La route sera barrée (sauf riverains) **jusqu'au 7 mars**.

➤ **Accès Bourg-Blanc - Plouvien** : **du 21 février au 5 mars**, en raison de travaux sur le réseau d'eau à Plouvien, les véhicules empruntant la D38 entre Bourg-Blanc et Plouvien seront déviés par les VC de Pors ar Groas et Minihy. A l'inverse, les véhicules allant de Plouvien vers Bourg-Blanc seront déviés par Le Narret.



ENQUÊTE PUBLIQUE **Modification du PLUi.** Une enquête publique relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal va se dérouler **du 21 février 9 H au 24 mars 2022 12 H**. Le dossier d'enquête publique sera disponible en accès libre et gratuit durant toute la durée l'enquête sur le site internet suivant : www.registredemat.fr/modif-plui-pays-des-abers ou à l'Hôtel de communauté de Plabennec.

CCAS, Minibus. ➤ Prochaines sorties courses les **mercredis 23 février, 9 et 23 mars**.

Musée breton de la photographie et du cinéma municipal. Pour une visite guidée du musée, 2 options : - aux heures d'ouverture de la médiathèque (gratuite) ; - avec Yves Simon sur RDV du lundi au samedi inclus (gratuite) ☎ 02 98 84 54 33 / 06 15 92 53 63.

ELECTIONS. Scrutins 2022 : élections présidentielles les **10 et 24 avril 2022**. Élections législatives les **12 et 19 juin 2022**. **Inscription sur les listes électorales** : Date limite d'inscription le 4 mars 2022 en mairie. Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Procurations : Un électeur peut donner procuration à un autre électeur même si celui-ci n'est pas inscrit dans la même commune. Toutefois le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. Pour faire sa demande de procuration le mandant devra communiquer le numéro national d'électeur (NNE) du mandataire. Ce numéro est indiqué sur la carte d'électeur et sera disponible sur le site service public sur la page « Interroger sa situation électorale ».

Procuration en ligne : vous pouvez utiliser le téléservice, maprocuration.gouv.fr, puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et la référence de confirmation du dépôt de la demande. La procédure papier reste possible. Vous pouvez donc toujours effectuer la démarche selon ces 2 autres modalités : - imprimer le formulaire disponible sur internet, puis le remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie ou au commissariat ou au tribunal ou dans un lieu défini par le préfet ; - remplir à la main le formulaire disponible sur place (gendarmerie, commissariat ou tribunal, ou lieu accueillant du public défini par le préfet) et présenter en personne un justificatif d'identité.

Refonte de la liste électorale : la prochaine refonte de la liste électorale aura lieu juste avant les prochaines élections. Elle aura pour effet de reclasser tous les électeurs de la commune par ordre alphabétique, ainsi leur attribuer un nouveau numéro d'ordre et une nouvelle carte d'électeur. **Si votre adresse a changé par rapport à celle indiquée sur votre carte électorale actuelle, nous vous invitons à vous rendre en mairie muni d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois et de votre pièce d'identité valide afin que l'on puisse mettre à jour votre nouvelle adresse et assurer le bon acheminement de cette carte électorale.**

Refonte de la liste électorale : la prochaine refonte de la liste électorale aura lieu juste avant les prochaines élections. Elle aura pour effet de reclasser tous les électeurs de la commune par ordre alphabétique, ainsi leur attribuer un nouveau numéro d'ordre et une nouvelle carte d'électeur. **Si votre adresse a changé par rapport à celle indiquée sur votre carte électorale actuelle, nous vous invitons à vous rendre en mairie muni d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois et de votre pièce d'identité valide afin que l'on puisse mettre à jour votre nouvelle adresse et assurer le bon acheminement de cette carte électorale.**

Refonte de la liste électorale : la prochaine refonte de la liste électorale aura lieu juste avant les prochaines élections. Elle aura pour effet de reclasser tous les électeurs de la commune par ordre alphabétique, ainsi leur attribuer un nouveau numéro d'ordre et une nouvelle carte d'électeur. **Si votre adresse a changé par rapport à celle indiquée sur votre carte électorale actuelle, nous vous invitons à vous rendre en mairie muni d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois et de votre pièce d'identité valide afin que l'on puisse mettre à jour votre nouvelle adresse et assurer le bon acheminement de cette carte électorale.**

Refonte de la liste électorale : la prochaine refonte de la liste électorale aura lieu juste avant les prochaines élections. Elle aura pour effet de reclasser tous les électeurs de la commune par ordre alphabétique, ainsi leur attribuer un nouveau numéro d'ordre et une nouvelle carte d'électeur. **Si votre adresse a changé par rapport à celle indiquée sur votre carte électorale actuelle, nous vous invitons à vous rendre en mairie muni d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois et de votre pièce d'identité valide afin que l'on puisse mettre à jour votre nouvelle adresse et assurer le bon acheminement de cette carte électorale.**

Refonte de la liste électorale : la prochaine refonte de la liste électorale aura lieu juste avant les prochaines élections. Elle aura pour effet de reclasser tous les électeurs de la commune par ordre alphabétique, ainsi leur attribuer un nouveau numéro d'ordre et une nouvelle carte d'électeur. **Si votre adresse a changé par rapport à celle indiquée sur votre carte électorale actuelle, nous vous invitons à vous rendre en mairie muni d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois et de votre pièce d'identité valide afin que l'on puisse mettre à jour votre nouvelle adresse et assurer le bon acheminement de cette carte électorale.**

Refonte de la liste électorale : la prochaine refonte de la liste électorale aura lieu juste avant les prochaines élections. Elle aura pour effet de reclasser tous les électeurs de la commune par ordre alphabétique, ainsi leur attribuer un nouveau numéro d'ordre et une nouvelle carte d'électeur. **Si votre adresse a changé par rapport à celle indiquée sur votre carte électorale actuelle, nous vous invitons à vous rendre en mairie muni d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois et de votre pièce d'identité valide afin que l'on puisse mettre à jour votre nouvelle adresse et assurer le bon acheminement de cette carte électorale.**

ETAT CIVIL : Décès : - Amédé BODÉNÈS 14, place Sainte Barbe - 11 février.
- Louise LE SAOUT née LE MAOUT 14, place Sainte Barbe - 13 février.
- Lucette BARREAU née LORMEAU 14, place Sainte Barbe - 14 février.

URBANISME : Déclaration préalable : - OPEN ENERGIE pour MOULLA Farid et AIT Zouaqua : pose de 18 panneaux photovoltaïques au 20 Trémengon.

Permis de construire : - DEL CANO Joan et PRAT Mélanie 5, place Sainte Barbe : construction d'une habitation + garage au 10, rue Paul Cézanne.

Chez nous cette semaine - Amañ er sizhun

Informations

Inscriptions pour la rentrée scolaire 2022 / 2023 à l'école Saint Yves Notre Dame. Pour la rentrée de septembre, il ne faut pas attendre ! A cet effet, Philippe Kerouanton, chef d'établissement, se tient à la disposition des familles désirant se renseigner sur le fonctionnement de l'école. Dans le respect des gestes barrières et du protocole sanitaire, une visite des locaux peut être planifiée pour découvrir le fonctionnement de l'établissement et prendre connaissance des projets mis en place et proposés aux enfants. L'année scolaire 2022 / 2023 concerne les enfants nés avant le 31 décembre 2020. Renseignements et prise de contact par mail : saintyvesnotredame.bourgblanc@orange.fr ou à partir du site internet de l'école : <http://saintyvesnotredame.wix.com/bourg-blanc>

Inscriptions et portes ouvertes au collège Saint Joseph de Plabennec : **vendredi 4 mars** de 17 H à 20 H et **samedi 5 mars** de 9 H 30 à 12 H 30. Le collège ouvre ses portes aux parents et futurs élèves. Visite guidée par des professeurs. Pour les élèves scolarisés dans les écoles publiques, les dossiers d'inscription peuvent être demandés dès maintenant au secrétariat au 02 98 40 41 17 ou par mail à secretariat-profs@saint-joseph-plabennec.org. Le dossier d'inscription peut être déposé le jour des portes ouvertes ou au plus tard le **8 avril 2022**. Nous proposons également des visites individuelles pour les familles qui le souhaitent sur RDV.

Paroisse. ☎ 02 98 40 89 79 Plabennec. Permanence à la maison paroissiale de Plabennec du **lundi au samedi** de 9 H 30 à 12 H. Secours catholique : Espace Louis Coz, Plabennec, ☎ 02 90 82 59 53. L'église de Bourg-Blanc est ouverte tous les jours de 9 H à 12 H. **Judi 17 février** : messe à Plouguerneau à 9 H 15 suivie de l'adoration eucharistique et confession. **Vendredi 18 février** : messe à 9 H à l'église de Plabennec. **Samedi 19 février** : à 17 H 30, messe à Guipronvel et à 18 H à Tréglonou. **Dimanche 20 février** : à 9 H 30, messe à Loc-Brévalaire. Messe dans les églises de Kersaint-Plabennec & Plouguin à 10 H 30. **Mercredi 23 février** : messe à 9 H 15 à Lannilis et à 18 H à Plabennec. **Festival du film chrétien** jusqu'au **2 mars** au cinéma Even de Lesneven. Programme et résumés des films sur le site diocésain à l'adresse <https://www.diocese-quimper.fr/actualites/festival-chretien-du-cinema/>. Lien pour le covoiturage en contactant le 06 21 32 40 66.

Ecole Saint Yves / Notre Dame. Prochaine collecte de journaux **samedi 26 février** de 10 H à 12 H.

ASP - Respecte du Léon : Familles endeuillées. Prochaine rencontre à Lesneven **jeudi 24 février**. Inscription au 06 04 09 57 99.

Agenda

 **VIDE-GRENIERS** le **dimanche 13 mars 2022** à Bourg-Blanc à la Maison du Temps Libre de 9 H à 17 H. Renseignements et inscriptions au 07 87 66 08 70 ou 06 88 50 05 76. Accueil exposants de 7 H 30 à 9 H. Tarifs : 3.50 €/ml tables fournies, 2 €/portant (maxi 1.50 m et non fourni). Petite restauration : sandwiches, gâteaux, boissons. Salle chauffée. Entrée 1.50 € + 12 ans. Passe sanitaire de 12 à 15 ans, passe vaccinal à partir de 16 ans et masque obligatoires. Organisé par la Chorale Abers Mélodie.

 **Atelier bien-être Qi Gong du printemps** **dimanche 20 février** de 10 H à 12 H. 10 €. Renouveau - Sérénité - Vitalité. Informations / inscriptions : association « Dans le Vent d'Ouest », dansleventdouest@gmail.com, www.dansleventdouest.com

Vie associative et sportive

Les Marcheurs. **Lundi 21 février** : départ à 14 H pour Plouvien (véloroute Lannilis gare, Jean Joël Uguen). **Mercredi 23 février** : départ de la petite marche et de la grande marche à 14 H. Petite marche : Plouvien (le tour du bourg).

 **Courir à Bourg-Blanc.** Course à pied les mardis et jeudis à 18 H 45 (départ du lac), les dimanches et jours fériés à 9 H 30 (départ du lac). Marche le samedi à 9 H 30 (départ du lac).

 **GSY Tennis de Table.** Poursuite des entraînements pour tous les mardis de 20 H 30 à 23 H. Séances pour les jeunes les vendredis de 18 H à 19 H 30 à la SOS de Touroussel. Essai possible. Le créneau pour les jeunes du samedi matin de 10 H 30 à 12 H est reconduit. Contact : gstytt29@gmail.com ou 07 83 23 07 67. Pour tout renseignement, essai, inscription ou réinscription, passez nous voir le mardi soir à 20 H 30 à la SOS de Touroussel. Site internet : <https://gstytt.wordpress.com> Page Facebook : Gsy Tennis de Table Bourg-Blanc

 **GSY Football.** **Samedi 19 février** : - U6 à U9 : repos. Reprise de l'entraînement le **mercredi 23 février** à 13 H 45. - U11 Manchester City : 3^{ème} tour de coupe Futsal à Sizun. Départ du stade à 12 H 30. Voitures : Noah Mazé, Maxence Le Guen. - U11 Real de Madrid : 3^{ème} tour de coupe Futsal à Bohars. Départ du stade à 13 H 30. Voitures : Avelain Tréguer, Noé Richetin. - U13 : match amical à Ploudalmézeau. Départ du stade à 13 H. Voitures : Gabin Minec, Alban Petton. **Dimanche 20 février** : - Equipe Loisirs : match contre Kersaint Plabennec à 10 H au stade Jo Le Bris. - Equipe A : match contre Quimper Kerf FC à 15 H 30 au stade Jo Le Bris. - Equipe B : match contre Le PL Lambé 1 à 13 H 30 au stade.

Un peu de breton chaque semaine - un tamm brezhoneg bep sizhun

Dianaout an droug dac'h ar mat : Reconnaître le bien du mal. **Digammet ar vazh ganto** : Ils ont rectifié le tir. **Gwechall an dud ne raent ket a gamanbre d'ar vugale** : Autrefois on ne cajolait pas les enfants. **E korf va stammenn e oan o trouc'hañ keunnet** : Je coupais du bois en pull-over. **Pa ri ti to , to pari ti. Pa ri park, lak had pe ne ri ket labour mat** : Quand tu fais une maison, mets-y un toit. Quand tu laboureras un champ, sèmes-y des graines ou tu ne feras pas de bon travail. **Ar persoun oa kollet neudenn e zarmoun gantañ** : Le curé avait perdu le fil de son sermon. **Hag hi ha diave-liñ gantañ ur palvad, gwellañ ma 'hellas** : Et elle lui donna une gifle, de toute ses forces.

Le menu du petit écolier - Da zrebriñ d'ar skolidi

 **Lundi 21 février** : Velouté de tomates, Spaghettis aux champignons, Pomme (bio).
Mardi 22 février : Feuilleté au fromage, Aiguillette de filet de colin, sauce aux poivrons, semoule, Orange (bio).
Jeudi 24 février : Duo salade/endives (bio), Tartiflette, Glace.
Vendredi 25 février : Crudités, Sauté de bœuf à la mexicaine et riz, Compote de pêche.

Petites annonces - Commerces - Professions libérales

LA CAVERNE DE MERLIN vous propose ce **vendredi 18 février** son **kig ha farz** au menu du jour : 13 € 40 sur place ou 10 € à emporter. Pensez à réserver au 02 98 84 57 54 aux heures de service ou au 07 61 89 63 01 en dehors des heures de service.

GROUPAMA ➤ Vérification des extincteurs pour les assurés Groupama **mercredi 2 mars** à l'agence de Plabennec. Les extincteurs à contrôler sont à déposer la veille et doivent être étiquetés (nom, adresse, téléphone). La caisse locale prend en charge le coût de la recharge ainsi que 30 % sur le prix l'achat d'un extincteur neuf.

TROUVÉ ➤ Porte clés doudou « Raphaël » avec petite clé. ➤ Petit sac à mai rose semili cuir. ➤ Trotinette. A réclamer en mairie.

Chez nos voisins

Le 5ème Salon des Vins et Saveurs aura lieu les **samedi 19 et dimanche 20 février** à Gouesnou. Organisé par le club de tennis de table Gouesnou.

Américain. Keltik-Asso propose à la Forge à Plouvien un atelier de conversation en américain pour mieux appréhender, comprendre le monde et voyager... Pédagogie active et sympathique à partir d'articles de presse du New York Times... Les ateliers ont lieu le lundi à 18 H 30 à 20 H. Informations au 0698 750 555. Inscriptions : keltikasso@yahoo.com

Rando des Abers. Le Cyclo Club Drennecois organise ses traditionnelles Randos des Abers le long de l'Aber Wrac'h le **20 février** à partir de 8 H 30 au départ de la salle des Châtaigniers. 3 circuits sont proposés : 14 et 17 km pour bons marcheurs et 8 km adaptés aux familles. Collation après la sortie. 5 € / personne (gratuit pour les enfants). 1 € sera reversé à l'AFA, recherche contre la maladie de Crohn. Contact : 06 33 80 91 48 pour la marche et le cyclo, 07 70 27 21 11 pour la rando gravel.



Informations Pays des Abers - Keleier

Ordures ménagères. Prochains ramassages **lundi 28 février ou mercredi 2 mars** suivant votre secteur. Pour problème d'ordures ménagères, vous pouvez contacter le 02 98 84 40 35 ou envoyer un mail à collectes@pays-des-abers.fr. Restitution, réparation, changement de bac : 02 22 06 00 90 ou par mail pole.dec@pays-des-abers.fr

Depuis le 1^{er} octobre, la Communauté de Communes est en charge de la distribution des bacs, de leurs réparations ainsi que de la récupération de ces derniers lorsque les usagers quittent leur logement. Plus d'infos auprès du pôle Déchets - Économie Circulaire (livraison, restitution de bac, changement de taille, réparation) soit par téléphone 02 22 06 00 90 ou par mail pole.dec@pays-des-abers.fr

Horaires déchetterie de Primel - Bourg-Blanc. **Mardi** 9 H - 12 H et 14 H - 18 H, **vendredi** 14 H - 18 H, et **samedi** 9 H - 12 H et 14 H - 18 H.

Le Pays des Abers en partenariat avec l'association Éhop vous prépare au changement vers le covoiturage ! La Communauté de Communes du Pays des Abers est compétente en matière de mobilité depuis le 1^{er} juillet 2021. Ses ambitions en matière de mobilités sont inscrites au sein du Plan Climat : **redonner une véritable place aux modes actifs (marche et vélo)** dans l'espace public, proposer des alternatives au tout voiture (covoiturage, transports en commun) et les infrastructures associées, accompagner le changement de pratiques. Sur le Pays des Abers, 76 % des déplacements en voiture sont réalisés par un conducteur seul. Le concept du covoiturage n'est pas de créer de nouveaux trajets, mais bien de partager les trajets réalisés en voiture avec des personnes qui ont besoin des mêmes trajets aux mêmes moments. Pour rechercher des covoitureurs, ouestgo.fr la plateforme de mise en relation publique et gratuite, il suffit de s'inscrire, de signaler ses trajets réguliers et la plateforme recherche les conducteurs ou passagers. [@Ehop.covoiturage](https://www.ehop-covoiturage.org) est une association loi 1901 engagée pour faire du covoiturage une évidence en Bretagne ☎ 02 99 35 10 77 ou contact@ehopcovoiturons-nous.fr. Oui, on peut covoiturer en ce moment, dans le respect des gestes barrières. Plus d'informations sur : <https://www.pays-des-abers.fr/se-deplacer.html> **Un QR code à flasher pour accéder au questionnaire est disponible dans l'affiche ci-dessous.**

Schéma directeur des modes actifs du Pays des Abers. La Communauté de Communes du Pays des Abers souhaite favoriser le développement de la pratique du vélo sur son territoire. Pour cela, nous souhaiterions mieux connaître vos habitudes de déplacement, vos attentes et besoins en matière de pratique cyclable. Donnez votre avis en répondant à l'enquête vélo **jusqu'au 14 mars** sur internet : https://item-conseil.fr/enquete_abers ou dans votre mairie sur papier. La réalisation de ce schéma cyclable vous concerne directement !

**NOUS
AVONS
BESOIN DE
VOTRE AVIS**



AIDEZ-NOUS
à connaître vos pratiques
de déplacements
en vélo, vos difficultés,
vos attentes...

Questionnaire disponible
du 14 février au 14 mars 2022



https://item-conseil.fr/enquete_abers

www.pays-des-abers.fr





INSCRIPTION AU REPAS DE L'ASSOCIATION "LES TALENTS CACHÉS"

L'association "Les Talents Cachés" est une association de Bourg Blanc qui a pour objectif d'aider les enfants en souffrance scolaire. L'association organise des courts séjours afin de permettre aux enfants de découvrir qu'ils ont du potentiel et de reprendre confiance en eux.

Dimanche 20 mars 2022 à 19 heures, à l'issue du Forum VDI organisé en faveur de l'association, nous organiserons un repas spécial Talents Cachés.

Nous y présenterons les projets de l'association et ce sera l'occasion de se rencontrer et d'échanger. Toute personne, qu'elle soit bénévole, adhérente ou simplement curieuse, est la bienvenue.

Le repas sera préparé par la Caverne de Merlin (Bourg Blanc) : Pizza + boisson -> 10€

Nom et prénom : _____
Téléphone : _____
Adresse e-mail : _____
Nombre de repas réservés : _____

JE SOUHAITE RÉSERVER :

Souhaite participer au repas du dimanche 20 mars 2022 à 19 heures :

OUI (10€/Pers) Nombre de personnes : _____

Si OUI, coût total : _____

NON

Souhaite adhérer à l'association :

OUI (15€)

NON

Règlement par chèque à l'ordre de l'association "Les talents cachés"
au plus tard pour le 26 février 2022

Association "Les talents cachés"
5 Kervalanoc, 29860 BOURG-BLANC.
mail : lestalentscachés@outlook.fr
https://www.facebook.com/lestalentscachés

Tél: 06 61 23 47 53



COURSE DU LAC



40^{ème} édition

Dimanche 27 Février 2022 à Bourg Blanc

Course nature
(Nouveau circuit)

16km

Départ 9h30

Inscription uniquement sur Klikego
(sauf marche)

Marche
(3 circuits)

9, 12 et 15km

Départ libre
de 8h30 à 9h15



terre de running
Landerneau



Médiathèque de Bourg-Blanc BBbouquine

Jeudi 20 Janvier
Kamishibai : Jouons avec le corps

Jeudi 24 Février
Mon doudou !

Jeudi 24 Mars
Tapis-lecture La chèvre biscornue

Gratuit. Ouvert à tous et toutes - Sur inscription
Lavage des mains - Port du masque

PLATS À EMPORTER

Sur commande

BOURG-BLANC

Vente organisée par l'Association Abers Mélodie

Dimanche 27 mars 2022

de 10 h à 13 h

à la Maison du Temps Libre (MTL)
rue du Stade



Jambon à l'os braisé,
grenailles fondantes et ratatouille
9 € la part



Tartiflette
8.50 € la part

-----><-----

Pour passer commande, compléter le bulletin d'inscription ci-dessous et :

- Soit le déposer dans le hall de la Maison du Temps Libre lors du vide-greniers du dimanche 13 mars prochain, de 9 h à 17 h,
- Soit le remettre à l'une des 3 personnes suivantes pour le 13 mars 2022 au plus tard :

Marie Jo MARANT	15 rue d'Ouessant	29860 BOURG-BLANC	07 87 66 08 70
Elise SIMON	3 place du Fourmil	29870 COAT-MEAL	06 82 76 79 36
Jean-Yves GOURMELON	Croix Eujan	29860 PLOUVIEN	06 87 05 22 62

NOM Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Plat à emporter	Nombre de parts	Prix de la part	TOTAL à payer
Jambon à l'os		9 €	
Tartiflette		8.50 €	
MONTANT à payer à la Commande			
<i>Par chèque établi à l'ordre de l'Association Abers Mélodie</i>			

Les parts commandées sont à retirer le dimanche 27 mars, de 10 h à 13 h
à la Maison du Temps Libre, rue du Stade à Bourg-Blanc

Il n'est pas nécessaire d'apporter de plats car les parts seront mises en barquettes

➔ Préciser l'heure de retrait des plats : entre 10 h et 11 h entre 11 h et 12 h entre 12 h et 13 h

Merci de votre commande ; elle contribuera au financement des projets de la Chorale Abers Mélodie